

L'IMPARTIAL

ORGANE DE LA DIVISION MONTARVILLE

Toute communication relative au Journal devra être adressée à J. B. ROULLIARD, Longueuil.

J. B. ROULLIARD, } Vol. I.
Directeur.

LONGUEUIL, JEUDI 12 MARS 1885.

No. 8. ROULLIARD & C^{ie},
Propriétaires.

L'Impartial

LONGUEUIL, 12 MARS, 1885.

Avis de l'Administration.

Personne n'est autorisée à percevoir aucun montant d'argent, pour abonnement à ce journal ou pour annonces, sans être muni d'une autorisation par écrit et sans avoir des reçus imprimés et contre-signés par le Directeur de l'Impartial.

Les personnes qui auraient des reçus non imprimés et ne portant pas la contre-signature du Directeur, sont priées de nous notifier afin que nous puissions régulariser ces reçus.

Toutes lettres d'affaire ou autres, doivent être adressées comme suit :

ROULLIARD & C^{ie},
Boite-poste, 104, Longueuil, PQ.

AVIS.

Ceux de nos lecteurs qui ne reçoivent pas régulièrement l'Impartial sont priés de nous en notifier sans délai afin que l'on y remédie.

Nous expédions à tous avec soin, notre journal, et nous voulons constater sur qui repose la faute de distribution, si faute il y a.

Revue de la Session Fédérale.

La session avance à Ottawa, mais à pas de tortue. — C'est généralement le cas. Au commencement, on se contente de piétiner sans avancer; à la fin, on avance au pas de course, mais sans trop piétiner; car, alors, le gouvernement voulait faire passer ses mesures importantes sans que l'on criât trop.

Jusqu'à présent, il n'y a rien eu de fait qui vaille.

La seule chose importante et nécessaire a été de crier à toute minute à l'autonomie des provinces; à chaque instant, un député se lève et tonne contre telle mesure qui selon lui est du ressort de la législature locale.

Nous approuvons leurs efforts; mais, nous préférons infiniment mieux qu'on ne donne pas lieu au prononcé de toutes véhémentes harangues.

Que les députés, avant de présenter un bill, s'assurent donc une fois pour toutes si la mesure qu'ils veulent faire admettre est bien du ressort du parlement fédéral. Après un mûr examen, ils en arriveront à une conclusion pratique et sérieuse; et ils ne feront pas perdre un temps précieux à discuter si le bill est légal ou non.

Sir John aurait pu réfléchir 5 minutes avant de faire admettre sa mesure sur les licences, et les députés penser aussi 5 minutes avant de la voter: ça aurait évité quelques milliers de dollars jetés au vent pour des procès, et cette confusion, ce conflit qui existe entre la Puissance et les provinces, et que tout le monde regrette.

Il n'y a pas eu encore de mesures publiques bien importantes présentées au Parlement. On est à discuter le budget: ça continue de prendre un quinze jours pour le discuter, le vanter, le décrier, et enfin l'adopter. Ça l'air comme si la règle générale serait suivie cette année encore.

Un conservateur parle en faveur dans l'après-midi, et dans la soirée un libéral vient détruire ce qui a été bâti dans l'après-midi: ça dure comme ça 15 jours. C'est surprenant qu'on y voit clair à la fin: il y en a les plus fins que bien des députés qui demeureraient embêtés à la longue. Mais on suppose que la députation a les grâces spéciales de sa vocation.

Mr. Tilley, ministre des finances, a dit que le pays était bien, financièrement parlant; il a cité bien des chiffres à son appui, chiffres qui ont l'air bien corrects. Chose certaine! c'est qu'il y a un surplus. Ça vaut infiniment mieux que les déficits.

Les revenus de la douane ont énormément baissé: c'est le résultat de la protection qui a fait diminuer les importations. Ceci est consolant pour nous, et c'est que nous produisons tout ce que nous importons en moins que sous le libre échange.

On parle de présenter bientôt le bill sur les franchises électorales. Ce sera la mesure la plus importante présentée depuis nombre d'années. C'est un grand pas vers le suffrage universel qui est mauvais en principe; mais peut-être que la mesure soumise aura beaucoup de bons passages, qui pourront être détachés de l'ensemble et adoptés séparément.

Les députés attendent avec anxiété le résultat des délibérations du ministère sur la ligne courte. Il est évident que la pression exercée par les Québécois a atteint son but en partie, et que M. Pope va être obligé de garder son chemin de fer.

La rive Sud sera probablement sacrifiée; mais, peut-être y aura-t-il une compensation? Qui vivra, verra!

Ce qui fait le dynamitarde.

D'abord qu'est-ce que c'est que la dynamite?

Un mélange de nitro-glycerine avec un corps absorbant.

Si le canon est la dernière raison des rois, la dynamite semble être le dernier argument des populations qui se croient opprimées, et elle nous est arrivée par les mêmes causes qui érigaient les barricades et faisaient fonctionner les guillottes pendant le règne de la terreur en France au dernier siècle.

Nous avons maintenant notre règne de terreur sous le drapeau anglais et déjà les dépenses causées par les nécessités préventives et par les dégâts obtenus comme résultat d'explosions, s'élèvent à plusieurs milliers de piastres.

Sommes nous au commencement de la fin de cette ère de destruction scientifique? Ou seulement à la fin du commencement?

La cause des révolutions est ordinairement l'oppression, l'assassinat, l'injustice; cependant c'est en vain que l'on cherche dans l'histoire pour trouver qu'un assassin fut honoré ou respecté et que le bien découla de son crime.

Ce qui nous a amené l'emploi de la dynamite comme justicier, est l'oubli de part et d'autre, des principes les plus élémentaires du christianisme, s'aimer les uns les autres, pardonner aux ennemis, mépriser les richesses.

Quel est le gouvernement, la nation, la famille, l'individu même qui pratique cela de nos jours?

Ce n'est certes pas l'Angleterre que l'on citera comme modèle; aussi il n'est pas étonnant que son égoïsme sordide et hideux ait enfanté une monstruosité, le dynamitarde.

Dieu qui permet que le mal existe sans l'autoriser, permet en même temps l'existence des land lords sans entrailles, aux laches dynamitarde et aux reptiles vénimeux. Est-ce à dire que tous les land lords sont cruels, injustes, égoïstes?

Autant voudrait dire que tous les tenanciers sont des dynamitarde, que tous les serpents sont venimeux.

C'est l'esprit du siècle qui est cause de tout cela, cet esprit anti chrétien qui est malheureusement plus répandu dans les hautes sphères de la société, qu'il ne l'est dans les classes les plus basses; car il faut bien l'avouer, on se moque-t-on le

plus de la vertu, sinon dans les classes les plus riches? Où trouve-t-on des chercheurs de joies éphémères, énervantes, égoïstes?

Qui supporte les tempêtes du diable qui ont pour vestibule l'opéra avec ses crudités et le théâtre avec ses nudités savamment montrées? Certes ce n'est pas la classe qui fournit les bras pour labourer la terre, pour tenir la barre d'un navire, ou manier un outil; mais bien la classe d'égoïstes infâmes qui se marient contre une somme d'argent et ont ordinairement comme produit des panaches magnifiques qu'ils croient bien cachés parce qu'ils sont dorés.

Ce qu'il y a de plus précieux pour un état, c'est sa population, dites qui l'a fait, à qui les enfants? Cependant on les laisse périr d'inanition, et pendant que la mère déchire un dernier lambeau pour ensevelir son enfant, la land lady pare la jeune milady pour aller à un théâtre, à un bal, à un opéra, dépensant ainsi plus qu'il n'aurait fallu pour nourrir, pour sauver l'enfant mort, et le matin encore que les étoiles sont au firmament, la pauvre mère sort de son gîte portant à la hâte son enfant au cimetière, où à la hâte, car il y en a d'autres à la maison qu'il faut nourrir par son travail, ou que le père n'a plus d'ouvrage, on ne veut pas d'ouvrage.

Mais que voit-on emporté par des chevaux fougueux, échevaussant sur son passage le cortège mortuaire? C'est la jeune milady qui s'en revient du bal — vivante — mais sa vertu? ...

Et l'ouvrier, père de l'enfant mort, fait une prière s'il est chrétien, afin de supporter courageusement ses misères et lève les yeux au ciel; sursum corda, mais s'il est comme certains land lords, égoïste, sensuel, sans religion, tremblez alors, car satan aura trouvé le moule pour faire le parfait dynamitarde, qui étant animé par le souffle de l'esprit anti-chrétien distillé dans l'air des passions humaines les plus féroces, les plus viles, produit enfin cet explosif terrible, portant avec soi, comme la tarantule aux mille pattes, son venin, la nitro-glycerine.

Est-ce que dans l'avenir, la fin du présent siècle sera étudié comme l'on étudie avec horreur la queue du scorpion et devra-t-on dire de la fin de notre siècle, ce que l'on dit de lui: *In cauda venenum.*

Grande démonstration à Longueuil.

C'est avec plaisir que nous pouvons annoncer aujourd'hui un immense succès lors de la dernière assemblée tenue samedi soir, à Longueuil, en faveur de la compagnie du Montréal et Sorel.

Jamais de mémoire d'homme, on avait vu l'enceinte de la salle publique à Longueuil, contenir autant de monde: Il en était venu de tous les côtés, de la campagne comme de la ville, du comté de Verchères comme du comté de Chambly.

Et de l'enthousiasme, de l'union et de l'argumentation!

Nous aurons voulu voir les cabinets fédéral et local, rendus là pour assister aux délibérations: nous sommes sûrs que les subsides auraient été accordés, séance tenante. Nous concourons entièrement dans toutes les idées émises ce soir là.

Quand on a la justice de son côté, les arguments ne manquent jamais de vigueur; c'est ce qui est arrivé.

Le comté de Chambly, représenté à cette assemblée, s'est fortement prononcé en faveur d'un aide pour le Montréal et Sorel.

Nous osons croire que le gouvernement ne restera pas sourd à la voix de la justice et du progrès.

Les résolutions, publiées plus loin, ont été emportées d'emblée, et seront envoyées à Ottawa de suite avec une foule de signatures des citoyens du comté.

Nous conseillons aux habitants de Verchères de convoquer à leur tour une grande assemblée du comté; car ils sont aussi intéressés que nous dans le complètement de la ligne.

MM. L. E. Morin, Rouillard, Alfred William, Antoine Rocheleau et A. T. Chagnon ont tour à tour adressé la parole, et l'ont fait avec chaleur et conviction.

Nous remercions tous les bons citoyens de Longueuil et du comté pour leur présence à cette réunion. C'est par l'union et par l'action que nous obtiendrons un résultat pratique et décisif.

Une injustice et notre Conseil

Depuis que nos élections municipales sont terminées nous avons eu quatre séances du Conseil de Ville; quatre séances inutiles et qui auraient pu se résumer en une seule car après tout qu'y avait-il à faire, une question à décider ou plutôt un problème à résoudre, l'engagement d'un secrétaire, question grande d'un grand intérêt pour le public si on en juge par la foule qui encombrerait la salle à chaque séance, question qui a soulevé beaucoup de discussions dans le conseil, enfin une véritable tempête dans un verre d'eau; mais finalement on a suivi l'ancien proverbe et tous sont revenus à leurs anciennes amours, ce qui d'ailleurs n'a surpris personne.

A présent que la tempête est finie et que le calme est rétabli nous demanderons à Messieurs les Conseillers de prendre les quelques remarques suivantes en considération.

Nous sommes à traverser une crise commerciale des plus terribles; nos marchands se plaignent et avec raison; le commerce est tout à fait mauvais, pas d'ouvrage et par conséquent pas d'argent, et bien il est temps pour nos conseillers, si non de guerir ce mal, du moins d'y remédier; mais on me dira peut-être que pouvons-nous faire, on ne peut empêcher la crise d'avoir son cours, on ne peut non plus forcer nos manufacturiers de donner de l'ouvrage à nos ouvriers: certainement non, mais vous avez un autre moyen de protéger nos commerçants, et ce moyen le voici. Nos marchands paient de fortes taxes d'affaires et cependant l'on voit tous les jours dans nos rues des marchands étrangers au plutôt des peddlers comme on les nomme par ici faire concurrence à nos marchands et cela sans payer de taxes et au détriment de notre commerce local; tous les jours on voit des individus arrêter de porte en porte pour vendre leurs produits et s'ils ne peuvent tout vendre en détail, ils vont porter le reste de leur charge à nos marchands, se donnant bien garde de leur dire qu'il ont servi presque toutes leurs pratiques et cela au même prix qu'ils vendent aux marchands.

Nous avons aussi nos bouchers qui paient assez cher pour leurs états au marché, et cependant nous avons dans Longueuil des bouchers qui se dispensent de payer le loyer d'un étal et vendent à domicile, et cela encore au détriment des bouchers qui paient les taxes.

Nous avons aussi dans Longueuil deux bons ferblantiers qui font de bons ouvrages et vendent à bon marché; cependant eux non plus ne sont pas protégés, car on voit souvent dans nos rues des marchands de ferblanteries qui vendent leurs marchandises d'une qualité bien inférieure et par conséquent à meilleur marché et tous cela gratis.

Que voyons nous tous les jours dans nos rues! des agents de moulin à coudre venant de Montréal faire tout à leur aise leur commerce, tandis que nous avons dans Longueuil un agent de moulin à coudre qui tient un magasin et paie lui aussi de fortes taxes, et combien d'autres? Vous le voyez Messieurs les Conseillers. Vous pouvez si vous le voulez, remédier à cet état de chose qui contribue à ruiner nos commerçants. Mais le ferez-vous???

ALPHA.

Province de Québec, Ville de Longueuil.

A une assemblée publique des citoyens de la ville de Longueuil dûment convoquée, et tenue à l'hôtel de ville de cette ville, samedi, le septième jour du mois de Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq, à sept heures du soir, dans le but d'adopter des résolutions, priant les gouvernements fédéral et local d'accorder un aide à la compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel pour le mettre en état de servir efficacement les intérêts des populations échelonnées sur le parcours du chemin en question.

Son Honneur le Maire Bruno Normandin, fut appelé à présider cette assemblée, et L. C. Bourgeois, Secrétaire, N. P. prié d'agir comme secrétaire.

M. L. E. Morin appelé à adresser la parole, donna quelques explications sur le but de l'assemblée, et démontra la justice de la demande formulée dans les résolutions qui vont suivre.

MM. William Cooper, J. B. Rouillard, et Adolphe Chagnon, et Antoine Rocheleau ont aussi adressé la parole.

Après quoi, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité.

Résolu.—Que considérant que depuis la confédération le parlement du Canada n'a jamais accordé aucun aide pour les chemins de fer au comté de Chambly, quoiqu'il se soit payé et paie encore une large part des taxes encourues par les subventions accordées aux chemins de fer dans les autres parties de la Puissance.

Considérant qu'une partie du comté se trouve sans voies de communications avec Montréal, à cause de la suspension du chemin de fer Montréal et Sorel, cette compagnie étant incapable de mettre cette voie en bon ordre sans le secours du Gouvernement du Canada, le député de ce comté soit prié de faire valoir les réclamations de ce comté auprès du Gouvernement, et de demander que justice lui soit rendue en accordant à la compagnie de chemin de fer Montréal et Sorel un aide semblable à celui accordé aux autres compagnies.

Résolu.—Que le secrétaire soit autorisé à écrire au député du comté lui transmettant copie des résolutions nécessaires sans plus tarder.

Résolu.—Que considérant que la compagnie de chemin de fer Montréal et Sorel a été incapable de terminer complètement et faire fonctionner sa ligne parce que la Législature de Québec ne lui a pas accordé de subvention, et qu'elle a aussi été incapable de faire face à ses obligations encourues sur la foi des promesses faites par le Gouvernement, et

Considérant que le comté de Chambly souffre du manque de communications dont il se trouve privé par le refus de la Législature de Québec de donner de l'aide au chemin de fer Montréal et Sorel telle que donnée aux autres comtés dans diverses parties de la Province, cette assemblée prie le député du comté de faire valoir les reclama-

ville

AU.

ONGUEUIL.

irréprochable.

2.

NGUEUIL.

L. B.

5—No. 78

GE,

UEUIL.

DUA

r à ceux qui

ir toutes

juo :

ICE, Etc.,

ine, No. 9

RE

Dame Est,

Longueuil.

outier!

LUNETTES,

Etc.

itres, Bijoux, etc.

omme"

lire qu'un livre,

objet ait été

dans un

uve du feu

ULLOCH

omme"

qu'un voler

teu d'un

E des VOLEURS

ULLOCH.

Médaille d'or à

à Montréal (la

e plus haut prix

ils se sont pré-

BAS PRIX.

BEEN,

ent Général.

ST. JACQUES.

ongueuil

ropriétaire.

EPART.

JE MONTREAL.

45 heures A.M.

00 " " "

45 " P.M.

00 " " "

Bureau de Poste

ci-dessus, et 10

à Québec, en

ours, excepté le

u matin où elle

del de Québec.

TIAL

madire

NGUEUIL.

ENT :

.50 par année.

12.00 par année.

URES

TE,

mtréal

L'Ex-

ragés